

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2001)
Heft: 1

Vorwort: SuisseEnergie : la plate-forme d'une politique énergétique intelligente
Autor: Leuenberger, Moritz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SuisseEnergie prend le relais	4
Taxe sur le CO ₂ inévitable?	6
EPIQR - outil pour la rénovation	8

Habitat & Jardin 2001	10
<i>L'énergie dans la cité: Vevey</i>	11
Manifestations - Publications	12

SuisseEnergie: du vieux vin dans des outres neuves?

SuisseEnergie exploite les expériences accumulées lors du programme d'action Energie 2000. On consolidera ce qui a fait ses preuves, et on tirera les conséquences des difficultés et des problèmes que l'on a connus.

Ce qui a fait ses preuves, c'est d'abord les objectifs clairs et quantitatifs, et par-là même la focalisation de toutes les forces sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'exploitation d'énergies renouvelables. Il faut continuer à cimenter la collaboration entre la Confédération, les cantons, les communes, les milieux économiques, les associations de consommateurs et les organisations écologistes.

Ce qui a fait ses preuves, c'est ensuite la multiplicité des mesures, tant volontaires que légales, incluant le dialogue. Dans le cadre de SuisseEnergie, on continuera de recourir aux meilleurs produits et aux réseaux d'Energie 2000 – par exemple aux acteurs impliqués dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi qu'à des produits comme le modèle énergétique suisse pour l'industrie, le label *Cité de l'énergie*, la gestion énergétique du secteur Hôpitaux, Eco-Drive et Mobility.

Il faut améliorer l'engagement volontaire par des conventions (conformément à la loi sur le CO₂) et les agences (conformément à la loi sur l'énergie). On ne peut obliger personne à participer, mais la nouveauté, c'est que ceux qui participent doivent apporter leur contribution. Les valeurs cibles de la consommation d'énergie des appareils et des véhicules n'ont pas été atteintes et ne le seront vraisemblablement pas si l'on n'entreprend rien de neuf.

Comme le veulent l'arrêté et la loi sur l'énergie, le Conseil fédéral peut émettre des prescriptions sur la consommation. Enfin, en matière d'encouragement, il faudra cesser l'irritant «stop and go» pour mener une politique réellement efficace fondée sur la continuité. SuisseEnergie n'est ni un bâtiment totalement neuf ni une rénovation de façade d'Energie 2000: c'est un assainissement Minergie reposant sur des solides fondations.

Hans-Luzius Schmid
Directeur suppl. de l'OFEN

SuisseEnergie: la plate-forme d'une politique énergétique intelligente

Le 30 janvier, 51 localités marquaient le coup d'envoi de SuisseEnergie. Le nouveau programme de politique énergétique contribuera essentiellement à un approvisionnement énergétique durable. En décembre dernier, le Parlement votait un budget de 55 millions de francs pour SuisseEnergie en 2001. Le Conseil fédéral a approuvé le programme le 16 janvier.



Moritz Leuenberger
Président de la Confédération

«Plus SuisseEnergie portera de fruits, moins la taxe CO₂ sera élevée»

Les objectifs de SuisseEnergie sont dictés par la Constitution fédérale ainsi que par les lois sur l'énergie et sur le CO₂. Il s'agit en particulier de réduire de 10% la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂ entre 2000 et 2010. Le programme contribue:

- à atteindre les objectifs que la Suisse s'est fixés en matière climatique. L'influence des activités humaines sur le climat ne fait que se confirmer.
- à réduire notre dépendance du pétrole, qui reste encore disproportionnée. Les manifestations des routiers dans divers pays ces derniers mois en constituent une preuve éloquente.
- à remplacer, à terme, les centrales nucléaires existantes par des technologies visant à l'efficacité énergétique et par des énergies renouvelables.
- à imprégner le sceau de l'énergie l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz: l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ne doivent pas pâtrir des tarifs du kilowattheure qui s'annoncent à la baisse.

Si l'on se contentait de poursuivre la politique menée jusqu'ici avec Energie 2000, on pourrait s'attendre, au mieux, à stabiliser les émissions de CO₂ en 2010, mais en tout cas pas à les réduire de 10% comme l'exige la loi sur le CO₂.

Il va donc falloir consentir des efforts supplémentaires impliquant des mesures volontaires, des prescriptions et – si l'on y est contraint – une taxe sur le CO₂. Plus SuisseEnergie portera de fruits, moins la taxe sera élevée.

S'il ne fallait qu'un exemple de mesure renforcée, je citerais nos tractations avec les milieux économiques, avec économiesuisse (l'ex-Vorort) et l'Union suisse des arts et métiers. Avec leur Agence de l'énergie pour l'économie (AE), nous avons convenu d'un contrat de prestations destiné à reprendre et intensifier les activités menées jusqu'ici dans le cadre d'Energie 2000 par les secteurs Industrie, Arts et Métiers et Services. Une convention, voilà l'instrument que nous avons choisi pour engager l'économie à atteindre, à l'aide de mesures volontaires, les objectifs fixés en matière de CO₂. C'est justement des conventions de ce genre qui doivent faire de SuisseEnergie la plate-forme d'une politique énergétique intelligente.